



9, Bd Sylvain Dumon – B P. 107 - 47004 AGEN Cedex  
Tél : 05-53-77-29-50 - Fax : 05-53-47-69-16  
E.mail : anim.fdsea@fr.oleane.com

9, Bd Sylvain Dumon – B P. 107 - 47004 AGEN Cedex  
Tél : 05-53-96-00-47 - 06-87-53-17-17  
E.mail : ja47.animation@gmail.com

**Agen, le 11 mars 2015**

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **DES AVANCEES SUR LES DOSSIERS PAC**

#### **Report de dates et transferts de DPB.**

Mardi 10 mars, le Ministre de l'Agriculture a réuni les OPA et les organismes de service afin de détailler les modalités et le calendrier des déclarations PAC pour l'année 2015. Les sujets encore en suspend n'ont pas été abordés (haies), une réunion sera prochainement programmée pour annoncer les modalités des ICHN alors même que le ministère annonce ne pas être en mesure de prendre en compte la localisation des sièges d'exploitations, ni l'âge des exploitants ; en revanche une solution a été trouvée pour le critère revenu.

Pour faire suite à la demande de la FDSEA 47 et des JA, et comme exprimée en conférence de presse du 9 mars, le ministère a annoncé le report des dates de déclaration PAC. TELEPAC sera ouvert du 27 avril au 9 juin 2015. En effet, les retards pris encore une fois par l'administration ne doivent en aucun cas sanctionner nos exploitations. La FDSEA 47 et les JA ne tolèreront pas de retards sur la date de paiement des aides.

Le ministre a également annoncé son engagement à effectuer les transferts de DPB entre fermiers sortants et fermiers entrants, suite aux demandes répétées de la FDSEA et des JA. Même si la discussion n'est toujours pas réglée avec la Commission européenne, le Ministre semble avoir pris conscience de l'importance des transferts de DPB, à l'heure où les budgets alloués à l'agriculture française sont de plus en plus remis en cause. La FDSEA et les JA resteront vigilants à la défense efficace de ce dossier à Bruxelles...